

<i>Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 87 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 8 Absent(s) excusé(s) : 14 Absent(s) : 8</i>
--	---	--

Date de convocation : 23 juin 2015

Vote(s) pour : 95  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

### Séance du Lundi 29 juin 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

### Point n° 2015-06-29-CC-3.2 :

**Désignation dans diverses Commissions d'étude thématiques.**

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU l'installation de Monsieur Jean-Louis BALLARINI en qualité de Conseiller communautaire titulaire de la Commune de Chieulles et de Madame Nicole SEVESTRE en qualité de Conseiller suppléant de cette même Commune,  
CONSIDERANT qu'un Conseiller titulaire peut être membre de deux Commissions d'étude thématiques et qu'un Conseiller suppléant peut être membre d'une Commission d'étude thématique,

DESIGNE Monsieur Jean-Louis BALLARINI en qualité de membre de la Commission Mobilité et Déplacements,

DESIGNE Madame Nicole SEVESTRE en qualité de membre de la Commission Développement touristique d'intérêt communautaire.

Pour extrait conforme  
Metz, le 30 juin 2015  
Le Président

Jean-Luc BOHL  
Maire de Montigny-lès-Metz



**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**  
 Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –  
**PREFÉCTURE DE LA MOSELLE –**  
 9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
 57034 METZ CEDEX 1

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 29 juin 2015.		Contrôle de légalité
<b>Point 1</b> – Installation d'un nouveau Conseiller titulaire et d'un nouveau Conseiller suppléant.	1	
<b>Point 2</b> – Election d'un membre du Bureau (et son annexe).	1	
<b>Point 3</b> – Désignation dans divers organismes et Commissions.	3	
<b>Point 4</b> – Comptes de Gestion 2014 :	4	
. nouvelle Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe A.	1	 DDMZ - AR
. Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe B.	1	
. Communauté de Communes du Val Saint-Pierre - Annexe C.	1	
. Syndicat Mixte d'Aménagement du Site de Mercy - Annexe D.	2	
<b>Point 5</b> – Comptes Administratifs :	1	
- Annexe : Rapport.	1	
- Annexe : Document.	1	
<b>Point 6</b> – Affectation des résultats 2014.	6	
<b>Point 7</b> – Décision modificative 1/2015 (et son annexe).	2	
<b>Point 8</b> – Fixation du coefficient multiplicateur de TASCOM.	1	
<b>Point 9</b> – Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation.	1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> <b>21 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.</b>		

Fait à Metz, le 30 juin 2015  
Le Président

  
 Jean-Luc BOHL  
 Maire de Montigny-lès-Metz